



## PROCES-VERBAL :

### **ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 9 DECEMBRE 2014 A 18H45 Bâtiment Stella Helvética**

En présence de deux bourgeoises et de neuf bourgeois, la présidente Mesot ouvre cette assemblée légalement convoquée par affichage au pilier public.

Elle excuse l'absence de Mme et MM Rose-Marie Bertholet, Germain Bertholet, Grégory Thurre et François Roduit.

Après les salutations d'usage elle rappelle l'ordre du jour qui est accepté.

#### **1. Protocole de la dernière assemblée bourgeoise**

##### Lecture et approbation

Le Secrétaire procède à la lecture du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 10 juin 2014. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Budget 2015 de la bourgeoisie**

La présidente Mesot informe l'assemblée que le budget 2015 de la bourgeoisie était à disposition des bourgeois depuis 20 jours. Ce budget a été arrêté par le conseil bourgeois en séance du 18 novembre 2014.

##### Lecture et commentaires

Le secrétaire-caissier procède à la lecture complète de ce budget et la présidente Mesot commente quelques postes.

M. Dominique Luisier demande des précisions quant au désinvestissement de Fr. 57'000.-. La présidente Mesot lui explique qu'il s'agit de la prise en charge par la commune du solde de l'investissement consenti par la bourgeoisie pour le goudronnage de la place « Aux Epineys ».

M. Dominique Luisier s'interroge si le prix de location de Fr. 3.- par m<sup>2</sup> payé par la commune est en adéquation avec le marché. Il lui est répondu qu'il s'agit du prix arrêté avec les anciens locataires.

Le budget 2015 de la bourgeoisie présente une marge d'autofinancement négative de Fr. 40'335.- et une perte de Fr. 57'160.-.

##### Adoption

L'assemblée bourgeoise adopte le budget 2015 de la bourgeoisie à l'unanimité.

#### **3. Planification financière**

##### Lecture

La planification financière doit uniquement être portée à la connaissance de l'assemblée sans adoption de sa part. Son but est de s'assurer que la bourgeoisie puisse faire face à ses obligations sans se retrouver avec un découvert au bilan.

#### **4. Divers**

L'assemblée échange avec les autorités quant à une éventuelle reprise de la bourgeoisie par la commune. Les interrogations sont :

- Est-il nécessaire d'envisager cette reprise ?
- Si oui, quand quel délai ?
- A quel prix ?
- Quelles sont les valeurs de la bourgeoisie ?



Autant d'interrogations sur lesquelles la commission bourgeoisiale doit se pencher. Il est toutefois préconisé d'attendre les conclusions et la mise en œuvre de la réforme R21 avant une décision trop précipitée.

L'assemblée ne souhaitant plus intervenir, la présidente l'invite à assister à l'assemblée primaire qui suit.

L'assemblée est levée à 19h20.

Certifié exact

BOURGEOISIE

La Présidente  
Alba Mesot

Le Secrétaire  
Boris Clerc